

**EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations  
du Comité Syndical du Syndicat Mixte  
du Schéma de Cohérence Territoriale de l'agglomération  
bisontine**

**Séance du 20 mai 2026**

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale de l'agglomération bisontine convoqué le lundi 11 mai 2026, s'est réuni à 17 h 00 au Conseil Départemental (Salle Joubert), d'abord sous la présidence du doyen de l'assemblée, Monsieur Martial DARDELIN puis sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MICHAUD, Président du SMSCoT.

Délégués en exercice : 29

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11

La séance est ouverte à 17h30 et levée à 19h30

**Etaient présents :**

**Communauté de communes du Val Marnaysien** : Gérard CREUX, Martial DARDELIN, Marc SAUMONT, Jérôme THEVENOT.

**Grand Besançon Métropole** : Hasni ALEM, Florent BAILLY, Guillaume BAILLY (à partir du rapport n°4), Catherine BARTHELET, Anne BIHR, Nathalie BOUVET, Jimmy BRESILLION (représenté par Eléonore METZGER), Martial DEVAUX, Jean-Philippe DEVEVEY, Marc GIRARDOT, Hervé GROULT, Pierre-Charles HENRY, Eloy JARAMAGO, Jean-Marc JOUFFROY, Valérie MAILLARD, Jean-François MENESTRIER (représenté par Damien LIARD), Jean-Paul MICHAUD, Gérard MONNIEN (représenté par Christian DAVID), Anthony NAPPEZ, Anthony POULIN, Anne-Rachel SCHERTZ, Fabrice TAILLARD, Patrick VERDIER.

**Etaient excusés :**

**Communauté de communes du Val Marnaysien** : Geneviève MAILLET-GUY, Jérôme THEVENOT (à partir du rapport n°6).

**Grand Besançon Métropole** : Laurence MULOT CESARI, Jean-Marc JOUFFROY (à partir du rapport n°6).

**Mandants** : Laurence MULOT CESARI, Geneviève MAILLET-GUY, Guillaume BAILLY (jusqu'à la fin du rapport n° 3), Jean-Marc JOUFFROY (à partir du rapport n°6), Jérôme THEVENOT (à partir du rapport n°6).

**Mandataires** : Jean-Paul MICHAUD, Martial DARDELIN, Anne-Rachel SCHERTZ (jusqu'à la fin du rapport n° 3), Valérie MAILLARD (à partir du rapport n°6), Marc SAUMONT (à partir du rapport n°6).

**Secrétaire de séance : Eloy JARAMAGO**

Délibération n°2026/19

Rapport 10 : Elections des représentants du SMSCoT à l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Besançon Centre Franche-Comté (AUDAB)

## Elections des représentants du SMSCoT à l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Besançon Centre Franche-Comté (AUDAB)

**Rapporteur : M. le Président, Jean-Paul MICHAUD**

Le Syndicat Mixte est membre de l'Agence d'urbanisme Besançon centre franche-comté (AUDAB).

L'AUDAB est une association loi 1901 fondée à l'initiative de Grand Besançon Métropole, du Département du Doubs et de l'Etat. Elle a pour vocation la capitalisation des connaissances, la conduite d'analyses prospectives, d'études sectorielles et d'expertises en planification et en urbanisme permettant la définition de projets de territoire ou d'aménagement à différentes échelles, de la commune à l'aire urbaine en passant par l'intercommunalité ou les quartiers. Son programme de travail est fixé annuellement en concertation avec l'ensemble de ses membres.

A ce titre, l'AUDAB participe en particulier à la réalisation du SCOT.

Les membres de l'AudaB sont répartis en 4 collèges :

- **les membres principaux** : GBM (9 représentants en 2020), le SMSCoT de l'agglomération bisontine (5 représentants), la commune de Besançon (3 représentants en 2020), l'Etat (2 représentants),
- **les membres de droit** : le Département du Doubs (1 représentant), la Région Bourgogne-Franche-Comté (1 représentant), la CC Loue-Lison (1), la CC Val Marnaysien (1), CC Pays de Montbozon et du Chanois (1), SMIX Pôle Métropolitain Centre Franche-Comté (1), les communes de l'aire urbaine de Besançon hormis Besançon (1 représentant par commune),
- **Les membres adhérents après agrément dit collège territoire élargi** : commune de Gray (1), commune de Lavans-lès-Saint-Claude (1), PETR Pays Graylois (1), PETR Pays Horloger (1), PETR Pays Lédonien(1), SMIX Pays du Haut-Doubs (1), Communauté d'agglomération de Vesoul (1), Espace Communautaire Lons Agglomération (1), CC Val de Morteau (1)
- **Les membres adhérents après agrément dit collège partenariat élargi** : SYBERT (1), Caisse des Dépôts et Consignations (1), Groupement des Bailleurs Sociaux (1), Chambre Interdépartementale d'Agriculture du Doubs (1), SPL Territoire 25 (1), SNCF Réseau (1), enedis (1), CROUS de Besançon (1), EPF Doubs Bourgogne-Franche-Comté (1), Centre Communal d'Action Sociale de Besançon (1), Musée des Maisons Comtoises de Nancray (1)

Conformément à l'article 6 des statuts de cette association, le Comité syndical doit élire, parmi ses délégués, 5 représentants du SMSCoT à l'assemblée générale de l'AUDAB.

Conformément à l'article 10 des statuts de l'association, le SMSCoT est représenté au Conseil d'Administration de l'AudaB par 3 représentants, élus par et parmi ses 5 représentants à l'assemblée générale de l'AudaB.

Envoyé en préfecture le 05/06/2026

Reçu en préfecture le 05/06/2026

Publié le

ID : 025-252501317-20260520-SCOT\_200526\_19-DE



**A l'unanimité, le Comité Syndical élit Martial DARDELIN, Jean-Philippe DEVEVEY, Eloy JARAMAGO, Jean-Paul MICHAUD et Fabrice TAILLARD comme représentants du Syndicat Mixte à l'Assemblée générale de l'Agence d'Urbanisme Besançon centre Franche-Comté.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,  
Le président

Jean-Paul MICHAUD

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JP MICHAUD', written over the printed name.